

Paysage

Définition, origine et évolution
du concept

Un nouveau cadre d'action

Jean Paul Alaux – Vue prise depuis Floirac - 1832



Bernard BRUNET
Paysagiste et Urbaniste

2007

Distinguer écologie, environnement et paysage

Ecologie

Science : étude des milieux où vivent et se reproduisent les êtres vivants ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu - 1904.

Environnement

Ensemble des éléments naturels ou artificiels **qui entourent** un être humain, un animal ou un végétal (cadre de vie) - 1964.

Paysage

Désigne une partie de territoire telle que **perçue par les populations**, dont le caractère résulte de l'action de **facteurs naturels et/ou humains** et de leurs interrelations (définition de la convention européenne du paysage – 2000).

Préciser le champ du paysage

« ... l'expression observable par les sens à la surface de la terre de la combinaison entre la **nature**, les **techniques** et la **culture** des hommes.

*Il est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa **dynamique**, c'est-à-dire dans le cadre qui lui restitue sa quatrième dimension... »*

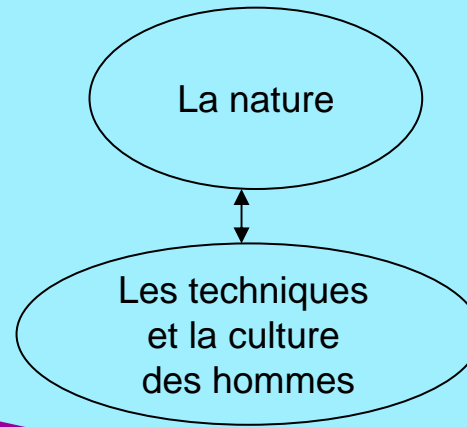
Jean-Robert Pitte – histoire du paysage français - 1986



« Le mot « paysage » désigne à la fois les choses de l'environnement et la **représentation** de ces choses. »

Augustin Berque – les raisons du paysage - 1995

Un espace physique et dynamique



La conscience paysagère

Regard et perception



▷ Les sens : le paysage sensuel

▷ Le sens : - les représentations culturelles
- les significations

Le sujet

qui perçoit au travers de son système de valeurs et de ses
propres représentations culturelles

3 confusions fréquentes

Ne pas confondre démarche paysagère et...



...décoration



...protection

« La véritable tradition dans les grandes choses n'est pas de refaire ce que les autres ont fait mais de retrouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en ferait d'autres en d'autres temps ».

Paul Valéry

...pastiche et passéisme

La naissance de l'idée de paysage

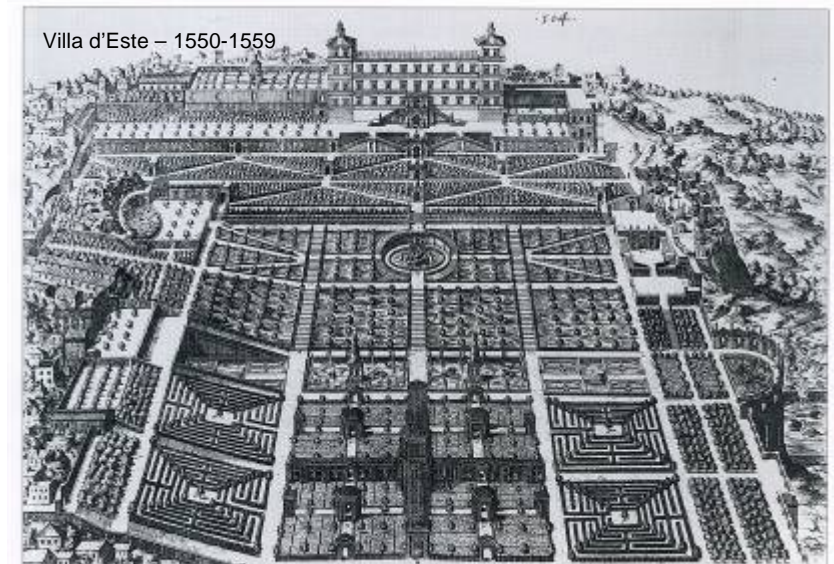
Un regard esthétique qui émerge (en occident) à la renaissance.

Paysage = tableau représentant un pays (1493)

Une double « artialisation »

▷ L'invention du tableau de paysage
« artialisation in visu »

▷ La renaissance de l'art des jardins
« artialisation in situ »



La construction du regard paysager par la peinture



Le paysage de la renaissance s'émancipe du sacré – 15ème siècle - Van Eyck



Le paysage classique idéalisé
17ème siècle - Claude Lorraine



Le naturalisme et le romantisme
l'école de Barbizon
19ème siècle - Camille Corot



Le paysage impressionniste et
l'abandon de la perspective
linéaire - fin 19ème / début
20ème siècle - Paul Cézanne



L'abstraction –
première partie du
20ème siècle
Wassily Kandinsky

« *La vie imite l'art beaucoup plus que l'art imite la vie.* »
Oscar Wilde

L'influence de l'art des jardins dans notre rapport à la nature et au paysage

□ La nature ordonnée

Une vision cartésienne du monde : référence aux mathématiques, à la géométrie

→ Le jardin régulier



Vaux le Vicomte - 1656

□ La nature romantique

Le mythe de la nature sauvage (référence à Jean-Jacques Rousseau)

→ Le jardin pittoresque



Stourhead - 1743

L'invention du patrimoine et du paysage touristique

L'invention des paysages maritimes et montagnards au 18^e et 19^e siècles



« Hier j'ai commencé mes courses par une promenade le long de cet admirable demi-cercle que la Garonne forme devant Bordeaux (...) La colline vis à vis, à une demi-lieue au-delà de la Garonne sur la rive droite, est faite exprès pour plaire aux yeux. »

Stendhal, Mémoires d'un voyageur - 1838

➤ L'idée de patrimoine

- 1830 : création du poste d'inspecteur des monuments historiques (Prosper Mérimée)
- 1853 : création des « réserves artistiques » en forêt de Fontainebleau, à la demande des peintres de l'école de Barbizon
- 1890 : création du Touring Club de France

➤ Prolongements : les lois de 1913 et de 1930 sur la protection des Monuments Historiques et des Sites.



L'espace moderne ou « la mort du paysage »

La pensée fonctionnaliste et hygiéniste du mouvement moderne, formalisée dans la « charte d'Athènes » (1933-1942) : aux concepts de jardin et de paysage se substituent **les concepts abstraits** « d'espaces verts » et de « coulée verte ».



Le territoire devient neutre, il a perdu sa valeur culturelle, symbolique et sensible.

C'est une page blanche disponible pour une architecture et une ingénierie urbaine qui ne se préoccupent que d'elles-mêmes et de la mise en scène de leurs performances.

« Plus de géographie : l'espace vert n'est pas un lieu, mais une portion de territoire indifférencié dont les limites se décident sur l'univers abstrait du plan.

Plus d'histoire : l'espace vert se moque du contexte...

Plus de culture : l'espace vert n'est qu'un green aménagé selon les seules règles de la commodité ; l'art s'en trouve congédié.

Atopique, achronique, anartistique,... C'est un rien végétal dévolu à la purification de l'air et à l'exercice physique... ». D. et J.P. Le Dantec.

L'émergence d'une pensée post-moderne du paysage et le développement du projet de paysage

Une critique de la pensée moderne de l'aménagement et de l'urbanisme (à partir des années 1970) :

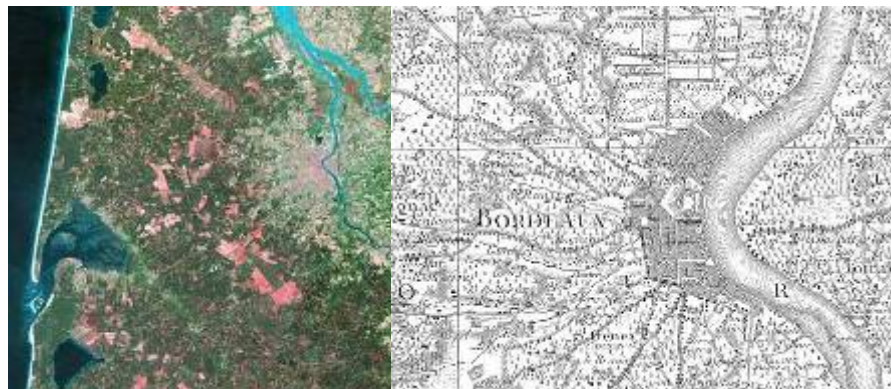
Une redécouverte des valeurs écologiques et culturelles.

- Création des écoles de paysage françaises : ENSP Versailles en 1976 puis ENSAP Bordeaux en 1991.
- Des projets manifestes qui portent une nouvelle vision du projet urbain et du projet de paysage : exemple : parc de la Villette – B. Tschumi.
- Une recherche active sur la question du paysage : G. Bertrand, J.R. Pitte, D et JP Le Dantec, A. Berque, A. Roger, S. Briffaud, J.M. Besse...
- L'action des CAUE dans le contexte de la décentralisation puis de l'intercommunalité : sensibilisation des élus, expérimentations de démarches paysagères à l'échelle territoriale (développement des chartes de paysage).
- La synthèse entre les valeurs écologiques et les valeurs paysagères : exemple : le travail de G. Clément (le jardin en mouvement (1991), le jardin planétaire (2000)).

« *Rien n'est séparable dans le monde* » Gilles Deleuze

Un principe de continuité...

... par le respect des systèmes naturels et géographiques



... Par le respect de l'histoire et des cultures

Des évolutions institutionnelles qui mettent la question du paysage au cœur des politiques publiques

- Loi sur la protection et la mise en valeur des paysages – 1993
- Loi sur le renforcement de l'intercommunalité – 1999
- Convention Européenne du paysage, Traité de Florence – 2000 ; entrée en vigueur en France 1er juillet 2006

Extraits : « *Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général.* »

« *Politique de paysage* » désigne la formulation par les autorités publiques compétente des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ;

« *Objectif de qualité paysagère* » désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ;

- Des engagements :
- reconnaître juridiquement le paysage
 - définir et mettre en œuvre des politiques de paysage
 - mettre en place des procédures de participation du public
 - intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, ...
 - sensibilisation de la société civile, formation, éducation
 - formuler des objectifs de qualité paysagère après consultation du public...
 - etc.